



Formulaire d'inscription au contenu de la Mineure en architecture et villes

Ce formulaire doit être revêtu de la signature de l'autorité désignée et remis au secrétariat de votre faculté.

Année d'études	GSM
Nom	email
Prénom	N° facultaire
Noma	(optionnel)

A compléter par l'ajout d'un ou deux cours du programme de l'UCL en rapport avec la discipline de la mineure (droit de l'aménagement du territoire, sociologie, géographie, histoire de l'art...)

► 1ère année de la mineure en architecture et villes

- AUCE1201 Théorie de l'architecture 1 : introduction [15h] (2 crédits)
- AUCE1601 Atelier 1 : Paysage et Edifice [75h] (4 crédits)
- AUCE1702 Matières à construire [30h] (3 crédits)

► 2ème année de la mineure en architecture et villes

- AUCE1202 Théorie de l'architecture 2 : les théories [15h] (2 crédits)
- AUCE1401 L'architecture et la ville 1 [15h] (2 crédits) ▲
- AUCE1402 L'architecture et la ville 2 [15h] (2 crédits) ▲
- AUCE1602 Atelier 2 : Histoire et Habitat [60h] (4 crédits)
- AUCE1604 Atelier 4 : Ville et Edifice [75h] (4 crédits)
- AUCE1801 Mises en oeuvre [30h] (3 crédits)

Ajouts de cours éventuels :

Fait à le/...../2005

Pour accord,

Signature de l'étudiant(e)

Jean Stillemans
(ARCH)

Légende ► Obligatoire
◄ Optionnel

X Inscription
 D Dispense

K Crédit (Bologne)
 R Report de note